

## Rôle de l'animateur en randonnée

L'animateur de randonnée est un bénévole autonome qui organise, encadre et anime des sorties pour tout public. Son rôle ne se limite pas à marcher en tête du groupe : il prépare la randonnée, veille à la sécurité des participants et engage sa responsabilité ainsi que celle de l'association. Il fait respecter les consignes, la réglementation et la charte du randonneur, tout en partageant ses connaissances et en favorisant la convivialité.

Il doit tenir compte de la diversité des attentes des randonneurs (activité physique, découverte de la nature, patrimoine, rencontres) et préparer ses sorties en conséquence, en y intégrant aussi ses propres centres d'intérêt.

La réussite d'une randonnée repose sur une véritable **chaîne de sécurité** :

- **Information** (participants, terrain, météo, secours),
- **Préparation** (itinéraire, difficulté, solutions de repli, reconnaissance),
- **Équipement adapté**,
- **Encadrement attentif sur le terrain**,
- **Capacité d'adaptation** face aux imprévus, y compris modifier ou annuler si nécessaire.

En somme, l'animateur est le garant du plaisir et de la sécurité de tous. Chef d'orchestre engagé et passionné, il joue un rôle essentiel dans la vie d'un club et mérite respect et reconnaissance